

4.0 crédits

15.0 h + 30.0 h

2q

| | |
|---------------------------|---|
| Enseignants: | Zech Emmanuelle ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | <p>Définition et types d'entretiens psychologiques ;</p> <p>Le cadre de l'entretien : Définition, contextes de l'entretien, règles de fonctionnement du psychologue (e.g. durée et horaire de séance, fréquence et intervalle, honoraires, prise de note et enregistrement, contacts personnels), éthique et déontologie (respect, secret professionnel, passage à l'acte), importance et utilités du cadre ;</p> <p>Réponses relationnelles (exploratoire, estimative, rassurante, interprétative, compréhensive, solution-problème) ;</p> <p>Les attitudes relationnelles du psychologue (authenticité/congruence, empathie, attitude positive inconditionnelle) ;</p> <p>Les techniques et outils de l'entretien psychologique (types de questions et types de reformulations) ;</p> <p>Communication non verbale (proxémique, kinesthésie, paralangage, réponses autonomiques, silences).</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A un niveau conceptuel, l'étudiant sera capable :</p> <p>de maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre la qualité des interactions entre un psychologue et un client (A1).</p> <p>de maîtriser les connaissances à propos des entretiens psychologiques visant à améliorer une situation donnée (B1).</p> <p>d'analyser une situation (individu) en référence aux théories et concepts, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la réalisation d'un entretien psychologique (A2).</p> <p>A un niveau pratique, l'étudiant sera capable :</p> <p>de planifier une intervention sous forme d'entretien psychologique visant à améliorer une situation donnée (au niveau individuel) (B2).</p> <p>de se mettre à l'écoute d'autrui : écouter activement et comprendre de manière empathique et respectueuse une personne dans un contexte interpersonnel de consultation/entretien à un niveau de base (i.e. un seul client/patient ; adulte; situation de face-à-face ; problèmes simples) (D1).</p> <p>d'interagir et collaborer en sous-groupe de façon adaptée en situations d'apprentissage, dans les exercices pratiques à domicile et en série (D2).</p> <p>d'adopter une perspective critique constructive en situations d'apprentissage, dans les exercices pratiques à domicile et en série, vis-à-vis d'autrui et de soi-même (D3).</p> <p>d'agir en tant que professionnel des sciences psychologiques en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie (E3).</p> <p>de mettre en oeuvre les moyens et opportunités de se développer en tant que personne et professionnel (F1 et F2).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Méthodes d'enseignement : | <p>Le cours magistral se donne en alternance avec les séances de travaux pratiques supervisés.</p> <p>Le cours magistral (volume 1, 15 heures) comprend un exposé des notions-clés avec illustrations de situations d'entretien psychologique ainsi que la présentation du cadre des exercices (essentiellement des jeux de rôle) à mener par les étudiants en sous-groupe de 4.</p> <p>Les heures de volume 2 (30 heures) sont consacrées aux travaux pratiques. Ces heures sont divisées d'une part en séances organisées en séries encadrées par des animateurs qui ont eux-mêmes une expérience de formation pratique à l'entretien (7 séances de 2 heures) et d'autre part en travaux réalisés à domicile en sous-groupes de 4 étudiants (6 exercices). Les travaux pratiques consistent en des jeux de rôle et divers exercices dirigés visant à l'acquisition de savoir-faire et savoir-être relatifs à la réalisation d'entretiens psychologiques à un niveau de compétence de base. Ils nécessitent l'implication personnelle et active des étudiants. La signature d'un consentement informé assurant la confidentialité est un pré-requis à la participation aux exercices. La participation à ceux-ci est obligatoire.</p> |
| Autres infos : | Cours complémentaire avec LPSP1309 Déontologie de la pratique psychologique. |
| Cycle et année d'étude : | <p>> Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale</p> <p>> Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie</p> <p>> Année d'études préparatoire au master en logopédie</p> |

| | |
|------------------------------|------|
| Faculté ou entité en charge: | EPSY |
|------------------------------|------|